



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statut

Question écrite n° 43456

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la pertinence du rapport qui lui a été remis le 29 octobre 2013 par un président de section au Conseil d'État. Dans ce rapport sont évoqués la situation des agents de l'État, leur statut et ses évolutions au regard notamment d'une contrainte budgétaire plus accrue. Ainsi, il est recommandé d'abandonner le critère exclusif du diplôme et caractériser chaque corps ou cadre d'emploi par un « niveau de fonctions ». Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement à cette recommandation.

Texte de la réponse

Le rapport remis par M. Bernard Pêcheur, Président de la section de l'administration du Conseil d'Etat, ouvre de nombreuses perspectives d'évolution d'une fonction publique de carrière qui restent à ce stade à approfondir. Afin d'améliorer la situation des agents, la priorité sera donné à la réforme de l'architecture statutaire, à celle des rémunérations et enfin à la simplification et amélioration dans la gestion des agents. Tous ces chantiers figurent à l'agenda social du Gouvernement et seront traités dans le cadre des négociations à venir sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des agents publics.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43456

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Décentralisation, réforme de l'État et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12295

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3697